

Compte-rendu du CDAS du 26/11/2019

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV du CDAS du 18 mars 2019 ;
- 2/ Actualités de la Sous Direction des Politiques Sociales ;
- 3/ Bilan provisoire des manifestations relatives aux Crédits d'Actions Locales 2019 (CAL) ;
- 4/ Préparatifs de l'Arbre de Noël ;
- 5/ Programme des activités des CAL 2020 ;
- 6 / Questions diverses.
-

Solidaires a lu une liminaire (annexe ci-joint).

Réponse de l'Administration : le président est « pour une fois » d'accord avec nous : l'action sociale est un élément essentiel de cohésion sociale, elle doit palier à des situations difficiles. Le président précise également que lors des différents Groupes de travail et des CNAS, des pistes de changements sont envisagées mais selon lui, il convient de sauver l'essentiel (l'action sociale).

1/ Approbation du PV du 18 mars 2019 :

POUR : unanimité des organisations syndicales.

2/ Actualités de la Sous Direction des Politiques Sociales :

Mme ANDRIOT et M INVERNIZZI président du CDAS depuis le 01/09/2019 font un point sur l'actualité locale,

Suite au départ de l'assistante sociale MME Laetitia SIX au 1^{er} septembre 2019, deux assistantes sociales assurent la continuité de service, l'une auprès des agents des MEF, l'autre auprès du ministère de l'Intérieur, en attendant l'arrivée d'une nouvelle assistante sociale.

Les travaux du cabinet médical à la Cité Administrative sont terminés. A venir un système d'alarme sera installé.

M INVERNIZZI expose les différents points de l'actualité de la Sous Direction des Politiques Sociales.

- Groupe de travail sur l'aide à la restauration du 18/04/2019: la baisse constante de la fréquentation et de la satisfaction notamment, ainsi qu'une modification des habitudes de chacun ont conduit à réfléchir sur l'offre de restauration et le mode de fonctionnement des restaurants administratifs. L'association sur la restauration au sein des ministères des finances (l'AGRAF) connaît des difficultés financières importantes, il convient de redynamiser la restauration, via une enquête de terrain, moderniser les espaces de restauration, réorganiser, établir des partenariats avec d'autres administrations.

Des fermetures de restauration collective sont malheureusement envisagées même si pour l'instant aucune décision n'a été prise sur le sujet.

- Groupe de travail sur les vacances loisirs du 22/05/2019 :

Suite à un audit, certains constats ont été établis comme la baisse de fréquentation, les tarifs appliqués non cohérents, certains parcs peu rentables, une masse salariale trop élevée par rapport à d'autres secteurs du tourisme social...

Notre parc immobilier de loisirs est en danger !

Suite à ce constat, 4 propositions ont été faites :

- Poursuite sans changement
- Redéfinir l'offre et développer l'activité : proposer des vacances à thème, ouvrir les offres à d'autres personnes que les agents des finances, céder le parc actuel, le moins attractif, établir des partenariats ...
- Transférer la gestion immobilière des résidences via un bail, ce qui permettrait à l'EPAF d'avoir des nouvelles ressources et de pouvoir diversifier l'offre
- Cession de l'ensemble du parc immobilier, l'EPAF devenant alors un simple opérateur de vacances, au même titre qu'un agent de voyages.

Solutions proposées : la piste de la mise en commun via les structures régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS) a été proposée à l'administration. Changer le nom d'EPAF qui n'est pas attractif, qui n'est pas du tout explicite sur la vocation « vacances » de l'organisme.

- Groupe de travail sur l'étude de fiabilité d'un regroupement des opérateurs de l'action sociale du 13/06/2019:

L'organisation des opérateurs de l'action sociale demeure complexe et éclatée.

Les observations des organisations syndicales et des représentants des associations, sont retenues :

- fusionner les opérateurs afin de supprimer les redondances et étendre les compétences notamment en matière de restauration ou renforcer chaque opérateur pris isolément ;
- céder tout ou partie des sites exploités par EPAF en cohérence avec l'ambition qui sera retenue pour cette activité .

Le lancement de l'étude de faisabilité sur la fusion ainsi que la lettre de mission au Président d'EPAF seront rapidement confirmées aux représentants des personnels.

- Groupe de travail sur l'étude de faisabilité d'un regroupement des opérateurs de l'action sociale :

Les travaux réalisés pour établir un diagnostic de l'action sociale des MEF convergent vers la nécessité de faire évoluer l'action sociale des MEF.

Des travaux complémentaires seront conduits d'ici à la fin de l'année 2019 pour documenter la décision de fusionner les opérateurs et préparer une phase de préfiguration en 2020, le cas échéant.

- Le CNAS du 29 mars 2019 :

Les points abordés : le calendrier des concertations avec les OS, budget de l'action sociale ministérielle, un point d'étape sur le plan d'action relatif aux orientations de l'action sociale, logement.

- Le CNAS du 4 juillet 2019 :

Parmi les points abordés :

- Le fonds d'innovation locale : Lancé cette année à titre expérimental, le fonds d'innovation locale est une enveloppe maximale de 100.000 euros destinée à financer ou cofinancer des prestations innovantes en termes d'action sociale ministérielle. 21 dossiers retenus sur un total de 112 propositions provenant de tous les départements y compris d'outre-mer.

Le rapport WALTERSKI : la situation des effectifs au sein du réseau de l'action sociale ainsi que la mise en œuvre des prestations nationales et locales seront prochainement étudiés lors de la restitution de ce rapport. Les conclusions du rapport Walterski dont la remise qui étaient prévues pour le 30 juin 2019 ne sont pas encore connues.

- Un GT de CNAS spécifique est programmé le 3 décembre 2019 et une réunion des délégués Grand-Est est fixée au 17 décembre prochain pour la restitution des conclusions du rapport Walterski et la présentation des réorganisations mises en place en 2020.

-Enquête 2019 :

MME ANDRIOT nous communique les résultats de la nouvelle enquête effectuée du 9 mai au 01 juillet 2019 auprès de l'ensemble des agents et retraités des MEF.

Au niveau national: 19 714 réponses ont été retournées dont 17 911 par des agents actifs soit un taux de retour de 12,6 %.

75 % des répondants sont issus de la DGFIP. Les réponses apportées concernent : le logement (10,7%), la restauration (15,8%), la complémentaire santé/prévoyance (35,1%) et les difficultés personnelles (15,2%).

Au niveau local :

112 participants soit un taux de 14,90 %, taux le plus élevé de la région Grand Est.

Les résultats départementaux reflètent la tendance nationale.

-Rapport d'activité 2018 :

Les points abordés sont principalement les suivants :

→ Les dépenses d'action sociale en 2018 ont été légèrement supérieures à celles de l'année précédente, avec une dépense exécutée (hors dépenses de personnel) de plus de 117 M€ contre 114 M€ en 2017.

Le nombre total des personnes susceptibles de bénéficier de l'action sociale ministérielle est stable par rapport à 2017. Au total, ce sont en effet un peu plus de 380 000 bénéficiaires qui peuvent prétendre aux dispositifs d'action sociale ministérielle : 142 223 agents actifs (143 072 en 2017), 75 257 enfants (75 840 en 2017) et 163 212 retraités.

→ L'accès des agents à des solutions de restauration collective satisfaisantes demeure une priorité ministérielle en termes de politiques sociales.

En 2018, les 854 structures de restauration réparties sur l'ensemble du territoire ont servi 8,2 2 millions de repas, chiffre quasiment identique à celui de l'année 2017. . Le taux d'accès à une solution de restauration collective reste à un niveau élevé : 77,67 % (77,65 % en 2017). Pour la seule région parisienne, l'association pour la gestion des restaurants des administrations financières (AGRAF) a été en mesure de servir 2,075 millions de repas (contre 2,2 millions en 2017).

→ En 2018, EPAF a ainsi pu accueillir 10 469 enfants (10 798 en 2017), dont 312 enfants porteurs de handicaps ou de troubles de la santé.

→ Fort de ses 14 conseillers techniques régionaux (CTR) et ses 145 assistant(e)s de service social (ASS) coordonnés par une conseillère technique nationale (CTN), le réseau dédié à l'intervention auprès des personnes et des services en difficulté couvre l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin en partenariat avec d'autres ministères (intérieur, justice, écologie et agriculture). En 2018, les effectifs du service social ont été maintenus, avec une politique de remplacement par des contractuels en cas d'absence prolongée.

3/ Bilan provisoire des manifestations relatives aux Crédits d'Actions Locales 2019 (CAL) :

Pour le département 52, le CAL s'élève à 16 000€ avec une réserve de 5 % soit 15 200€.

La levée de 2 % en octobre 2019 a conduit à un abondement de 320€ , ce qui a permis l'achat de 26 e- chèques cadeaux d'un montant de 30€ pour les jeunes de 15ans et plus, non bénéficiaires de l'arbre de Noël.

.Arbre de Noël: 9 802,14€ (spectacle, atelier maquillage, location salle, jouets, chèques cadeaux, prestation ménage, sécurité, friandises, décorations)

.Actions sociales : 5 144,00€

.Coin repas : 273,64€ pour 7 postes qui bénéficient d'un coin repas,

.Consultations auprès de psychologues : 100€

.Amitié Finances Industrie : 200 €

4/ Préparatifs de l'Arbre de Noël :

La fête de Noël se tiendra à la salle des fêtes de Chaumont le mercredi 4 décembre 2018 à partir de 14h30.

a) Le spectacle retenu : spectacle de Noël audiovisuel interactif avec Arthur l'aventurier proposé par Mageis Events. Tarif : 1107.75 € frais de déplacement inclus - Durée : 50 minutes avec un comédien et un grand écran.

Un atelier maquillage artistique avec une maquilleuse professionnelle Tarif : 369.25 € - Durée : 2 à 3 h selon besoins et des jeux en bois traditionnels d'adresse, de hasard ou de stratégie avec le concours d'un animateur Tarif : 648 €

b) Les effectifs d'enfants : 111 enfants contre 125 en 2018

c) Les jouets et chèques-cadeaux : un marché public de jouets a été lancé en début d'année pour les délégations de la région Grand Est qui proposent encore le jouet. Les commandes de jouets font l'objet d'un marché public régional par appels d'offres, la société HELFRICH est désignée en qualité de prestataire.

38 enfants de 0 à 7 ans sont recensés, 29 recevront un jouet (9 ont choisi un chèque cadeau).

73 chèques-cadeaux de 40 € seront distribués aux enfants de 8 à 14 ans et 9 enfants de 0 à 7 ans pour un coût total de 3099,60 € (compte-tenu d'une remise de 5,5%) .

25 chèques-cadeaux de 30 € seront distribués aux enfants de 15 à 17 inclus pour un coût total de 708,75 € (compte-tenu d'une remise de 5,5%) en conformité avec le choix du GT

Les e-tickets Kadéos arriveront dans quelques jours sur les messageries des agents.

Les agents dont les enfants ont moins de 15 ans bénéficient d'une autorisation d'absence. Une note d'information détaillant le programme de la fête a été diffusée aux agents par messagerie le 15 novembre.

5/ Programme de activités des CAL 2020 :

La dotation des Crédits d'actions locales n'est pas connue pour l'année prochaine mais elle sera vraisemblablement fixée à 16000 €, le montant plancher (moins une éventuelle réserve de 5 % soit 15200 €).

Le groupe de travail du 21 juin 2019 a décidé unanimement de retenir quatre projets :

- La sortie retraités avril / mai : la visite de l'Atelier des Lumières et de la Maison de la Radio.
- La sortie loisirs / familles le samedi 27 juin : Le Parc de Sainte-Croix à Rhodes (Moselle).
- La sortie culturelle le samedi 3 octobre : La découverte la Champagne à Epernay. Ramassage à Saint-Dizier.
- La collecte de jeux, jouets et livres inutilisés des enfants des agents, en très bon état et leur dépôt à la délégation, afin qu'ils soient remis à une association.

6 / Questions diverses . Pas de questions diverses .